



## DECISION DU PRESIDENT N°20211803-1

- **OBJET : MODIFICATION DU COUT DU MARCHE DE TRAVAUX PBI-2018-015 RELATIFS A LA REHABILITATION DE BATIMENT AU 31 RUE DE VIRE, AUNAY-SUR-ODON, 14260 LES MONTS D'AUNAY**
  - **VALIDATION DE DEVIS DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES, MARCHE PBI-2018-015-EXTENSION DES SERVICES**
  - **VALIDATION DES HONORAIRES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE BD ARCHITECTES DU 3EME MARCHE SUBSEQUENT**

### LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104- 4 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de travaux référencé PBI-2018-015 (dit « extension des services ») relatif à réhabilitation de bâtiment pour l'extension des bureaux PRE-BOCAGE INTERCOM au 31 rue de Vire à Aunay-sur-Odon,

Considérant l'accès créé en toiture,

Considérant les recommandations de l'architecte et du coordonnateur SPS de créer des points d'ancrage afin d'accrocher un harnais de sécurité,

## DECIDE

### ARTICLE 1 :

De valider et signer les documents relatifs au devis ci-après :

De valider et signer les documents relatifs à la maîtrise d'œuvre BD Architectes du 3ème marché subséquent au 31 rue de Vire à Aunay-sur-Odon suivant le devis du marché de travaux :

#### 1.1 Marché de travaux PBI-2018-015 Extension des services :

EXTENSION DES SERVICES Marche travaux PBI-2018-015					
N° lot	Désignation	N° devis	Date devis	Montant HT	PRESTATION
9	ETANCHEITE LANTERNAUX - BESSIN ETANCHEITE	21-616	09/02/2021	558,15 €	Selon recommandations du SPS Fourniture et pose de 3 points d'ancrage mural sur extérieur de la Vigie pour l'accrochage de harnais de sécurité
TOTAL HT				558,15 €	
TVA 20%				111,63 €	
TOTAL TTC				669,78 €	

#### 1.2 Marché de maîtrise d'œuvre pour le marché de travaux PBI-2018-015 Extension des services :

Le montant du devis s'élève à 669.78 € TTC

Le pourcentage de la rémunération est de 7 %

La rémunération pour la Maîtrise d'œuvre

Bd Architectes s'élève donc à 669.78 € TTC \* 7 % = 46.88 € TTC

HONORAIRES MOE Marche PBI-2018-015		7%
TOTAL HT	39,07 €	
TVA 20%	7,81 €	
TOTAL TTC	46,88 €	

**ARTICLE 2 :** Madame la directrice générale des services et la trésorière sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay

Le 18-03-2021

Le Président  
Gérard LEGUAY

